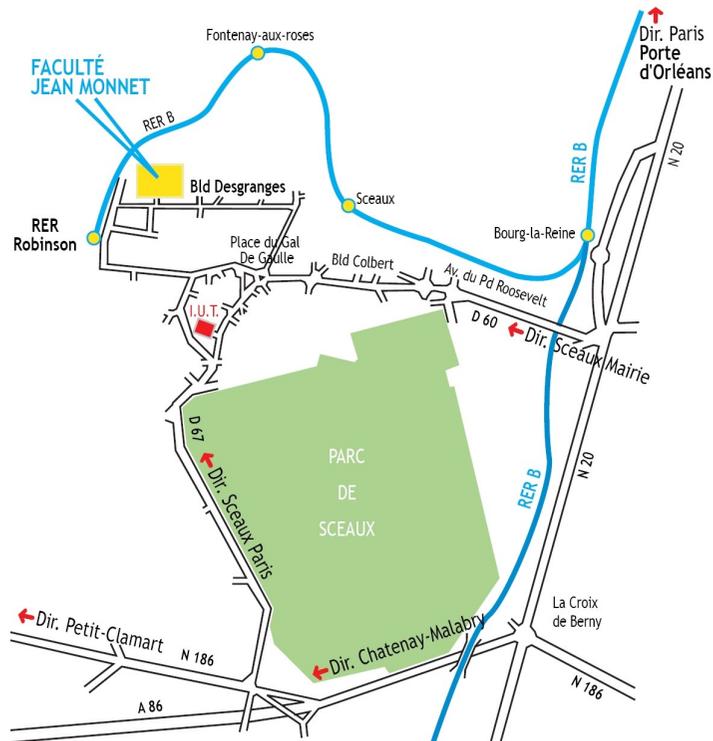


Comité d'organisation : Joseph Aspiro Sedky, Chloé Bertrand, Raphaël Brett, Grégoire Colly, Claire Cuvelier, Guillaume Delmas, Martin Guillou, Dany Harrari, Anne Michel, Flore Pulliero, Nicolas Thiébaud et Noé Wagener.

Informations pratiques :

- La participation à la journée d'étude est gratuite.
- Inscription obligatoire auprès de Flore Pulliero (florepulliero@yahoo.fr).
- Le déjeuner est offert à condition de confirmer sa présence avant le 2 novembre 2012.
- Renseignements et bulletin d'inscription disponibles sur le site <http://iedp.u-psud.fr>.

Accès :



Transports en commun :

- RER B, Gare de Robinson.
- Bus : 128, 179, 192, 194, 195, 294, 390, 395, 595.

Droit et anarchie

Journée d'étude des jeunes chercheurs

Institut d'études de droit public

Vendredi 23 novembre 2012

Faculté Jean Monnet – Université Paris-Sud

54, boulevard Desgranges – 92330 Sceaux

Salle Georges Vedel

9h15 : Accueil des participants

9h30 : Début des travaux

Accueil

Jérôme Fromageau, doyen de la Faculté Jean Monnet
Florence Poirat, professeur de droit public (Université Paris-Sud), directrice de l'IEDP

Présentation

Noé Wagener, doctorant en droit public, attaché temporaire d'enseignement et de recherche (Université Paris-Sud)

Tables rondes de la matinée

sous la présidence d'Éric Millard, professeur de droit public (Université Paris Ouest Nanterre La Défense)

9h45 : Théoriciens anarchistes du droit

Contractualité marchande, contrat social jacobin et contrat fédéraliste et mutualiste chez Proudhon

Irène Pereira, docteur en sociologie (EHESS, 2009), présidente de l'Institut de recherche, d'étude et de formation sur le syndicalisme et les mouvements sociaux (IRESMO)

« De quel droit ? », Kropotkine à la recherche du fondement du droit

Aude Zaradny, maître de conférences en droit public (Université de Versailles Saint-Quentin-en-Yvelines)

L'ambivalence féconde du rapport entre l'« Unique » et le droit chez Stirner

Philippe Hoyer, docteur en philosophie (EHESS, 2010), chercheur associé au Centre de recherche Sens, Éthique et Société (CNRS - Université Paris Descartes)

11h15 : Pause

11h30 : Doctrine juridique anarchiste ?

Léon Duguit, juriste reconnu, anarchiste qui s'ignore ?

Anna Neyrat, doctorante contractuelle en droit public (Université Montesquieu Bordeaux IV)

La théorie réaliste de l'interprétation est-elle une théorie anarchiste ?

Charles-Édouard Sénac, maître de conférences en droit public (Université de Picardie Jules Verne)

12h30 : Déjeuner

Tables rondes de l'après-midi

sous la présidence de Laurent Fonbaustier, professeur de droit public (Université Paris-Sud)

14h : Le droit en lutte contre l'anarchie

Le droit en lutte contre l'anarchie : de l'individualisation à l'uniformisation de la réponse pénale
Romain Gauthier, doctorant en droit privé et sciences criminelles (Université Paris Ouest Nanterre La Défense)

Le droit en lutte contre l'anarchie : l'exemple de la rave party

Édouard Bedarrides, doctorant en histoire constitutionnelle, attaché temporaire d'enseignement et de recherche (Université de Bourgogne)

15h : Pause

15h15 : La part d'anarchie dans le droit

Le droit international, mythe anarchique ?

Bérénice Schramm, doctorante en droit international, assistante d'enseignement (Institut des hautes études internationales et de développement, Genève)

Les droits fondamentaux dans l'ordre juridique international : la fin du droit anarchique ou nouvelle anarchie juridique ?

Catherine Le Bris, chargée de recherche au CNRS

Droit d'auteur et anarchie : postérité de la pensée de Pierre-Joseph Proudhon sur le droit d'auteur

Philippe Mouron, maître de conférences en droit privé (Aix-Marseille Université)

16h45 : Conclusion des travaux par Emmanuel Dockès, professeur de droit privé (Université Paris Ouest Nanterre La Défense)

17h15 : Apéritif de clôture

Les interventions seront suivies d'un débat avec les participants.